

n° 6

février 2013

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

45 indicateurs



publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/6/

NOUVEAU

Version
numérique
interactive

Cet ouvrage est édité par
**Le ministère
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche**
Sous-direction des systèmes
d'information et
études statistiques
1, rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Directeur de la publication
Olivier Lefebvre

Rédacteur en chef
Emmanuel Weisenburger

Auteurs
Feres Belghith
Marc Bideault
Annie Bretagnolle
Luc Brière
Julien Calmand
Jean-Pierre Dalous

Catherine David
Aurélie Demongeot
Brigitte Dethare
Ghislaine Filliatreau
Samuel Fouquet
Joëlle Grille
Clément Guillo
Caroline Iannone
Christophe Jagers
Martine Jeljoul
Nadine Laïb
Simon Le Corgne
Béatrice Le Rhun
Nicolas Le Ru
Isabelle Maetz
Claude Malègue
Stéphane Montenache
François Musitelli
Claudette-Vincent Nisslé
Sylvaine Péan
Laurent Perrain
Pascale Poulet-Coulibando
Chris Roth

Marguerite Rudolf
Frédérique Sachwald
Fanny Thomas
Élise Verley

Conception graphique
Corinne Jadas

Impression
Ovation

Vente DEPP/DVE
61, 65, rue Dutot
75735 Paris cedex 15

Sommaire

enseignement supérieur

01	p 14	La dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur
02	p 16	La dépense pour l'enseignement supérieur dans les pays de l'OCDE
03	p 18	L'aide sociale aux étudiants
04	p 20	Les personnels enseignants de l'enseignement supérieur public sous tutelle du MESR
05	p 22	les personnels non enseignants de l'enseignement supérieur public sous tutelle du MESR
06	p 24	Qualification et recrutement des enseignants-chercheurs
07	p 26	La réussite au baccalauréat
08	p 28	Les évolutions de l'enseignement supérieur depuis 50 ans : croissance et diversification
09	p 30	L'accès à l'enseignement supérieur
10	p 32	Le profil des nouveaux bacheliers entrant dans les principales filières du supérieur
11	p 34	La scolarisation dans l'enseignement supérieur
12	p 36	L'apprentissage dans le supérieur
13	p 38	Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur
14	p 40	La vie étudiante : fragilités psychologiques
15	p 42	La vie étudiante : transports et déplacements quotidien
16	p 44	La vie étudiante : le travail rémunéré
17	p 46	Parcours et réussite en STS, IUT et CPGE
18	p 48	Les parcours et la réussite à l'université
19	p 50	La formation continue dans l'enseignement supérieur
20	p 52	le niveau d'études de la population et des jeunes
21	p 54	le niveau d'études selon le milieu social
22	p 56	l'insertion professionnelle des diplômés de l'université (Master, DUT, LP)
23	p 58	Le début de carrière des jeunes sortant de l'enseignement supérieur
24	p 60	Les étudiants handicapés à l'université
25	p 62	la parité dans l'enseignement supérieur

recherche

- 26 p 64 Le financement et l'exécution de la R&D en France
- 27 p 66 les objectifs socio-économiques des crédits budgétaires consacrés à la recherche
- 28 p 68 Le financement de la R&T par les collectivités territoriales
- 29 p 70 L'effort de recherche et développement en France
- 30 p 72 les dépenses intérieures de recherche et développement
- 31 p 74 Le financement des activités de recherche et développement
- 32 p 76 Le crédit d'impôt recherche, dispositif de soutien à la R&D des entreprises
- 33 p 78 Les moyens humains de la recherche et développement
- 34 p 80 La formation par la recherche
- 35 p 82 Les dépenses de recherche dans les organismes publics
- 36 p 84 Les chercheurs en entreprise
- 37 p 86 Les Jeunes Entreprises Innovantes
- 38 p 88 La R&D en biotechnologie dans les entreprises
- 39 p 90 la R&D en développement de logiciels, en nouveaux matériaux et en nanotechnologies dans les entreprises
- 40 p 92 La recherche en environnement
- 41 p 94 La France dans l'espace européen de la recherche via sa participation au PCRD
- 42 p 96 Les publications scientifiques de la France
- 43 p 98 Le positionnement de la France dans le monde par ses publications scientifiques
- 44 p 100 La production technologique de la France mesurée par les demandes de brevet auprès de l'Office européen des brevets
- 45 p102 La production technologique de la France mesurée par les brevets de l'Office américain des brevets

En 2011-2012, près de 12 400 étudiants des universités françaises se déclarent handicapés. Leur nombre a doublé ces 5 dernières années. Ils se concentrent en L1 et leur présence décline au fil des cursus. Deux sur trois bénéficient d'un suivi spécifique.

Près de 12 400 étudiants des universités françaises se déclarent handicapés (et bénéficient d'une aide ou d'un suivi à ce titre) à la rentrée 2011 contre moins d'un millier il y a trente ans. Leur nombre a même doublé ces 5 dernières années (*graphique 01*). Mouvement général d'allongement de la durée des études, diversification et meilleure connaissance des dispositifs d'aide expliquent cette progression.

Depuis la rentrée 2006, conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les établissements d'enseignement supérieur sont chargés de mettre en place toutes les aides et accompagnements nécessaires aux étudiants handicapés pour la réussite de leurs études : accompagnement, soutien pédagogique, tutorat, aide technique, aménagement des cursus et des conditions de passation des examens, ...

Des poursuites d'études plus nombreuses et des dispositifs d'aide plus nombreux et mieux connus expliquent la progression du nombre d'étudiants handicapés en licence. Mais la répartition des étudiants handicapés recensés dans les universités se distingue de celle de l'ensemble des étudiants (*graphique 2*). Ils se concentrent en licence et deviennent moins nombreux au fil du cursus universitaire. Une part équivalente (à celle de l'ensemble de la population étudiante) des étudiants handicapés s'inscrit en première année de master. En revanche, dès la seconde année de master, les étudiants handicapés deviennent

relativement plus rares. À la rentrée 2011, 8,8 % des étudiants handicapés seulement sont inscrits en M2 contre près de 15,5 % pour l'ensemble de la population étudiante. Cet écart semble cependant se réduire depuis deux ans. Moins de 2 % des étudiants handicapés poursuivent leurs études jusqu'en doctorat contre 6,5 % pour l'ensemble des étudiants.

Les étudiants handicapés s'inscrivent plus fréquemment en Lettres, langues, sciences humaines ou dans les formations courtes (DUT). On les trouve moins fréquemment dans les filières de Droit, économie, gestion et Santé (*graphique 03*). Nature du handicap et disciplines de formation sont liées. En Lettres, langues et sciences humaines les étudiants présentant des troubles spécifiques du langage sont ainsi sous-représentés tandis que ceux affectés de troubles psychiques y sont surreprésentés.

Pour compenser leurs handicaps, notamment pour le passage des examens et des concours, et favoriser le bon déroulement de leur parcours de formation, des aides spécifiques diversifiées sont apportées aux étudiants handicapés (*tableau 04*). 44,6 % d'entre eux bénéficient d'une aide humaine (preneur de notes, interprète, codeur, soutien spécifique). Plus des trois quarts (77,9 %) bénéficient, lors des examens, d'un aménagement des modalités de passation (supports adaptés, documents en braille, interprète en langue des signes française, codeur en langage parlé complété, temps majoré). Un suivi spécifique par un référent handicap au sein de leur établissement est proposé à deux étudiants handicapés sur trois.

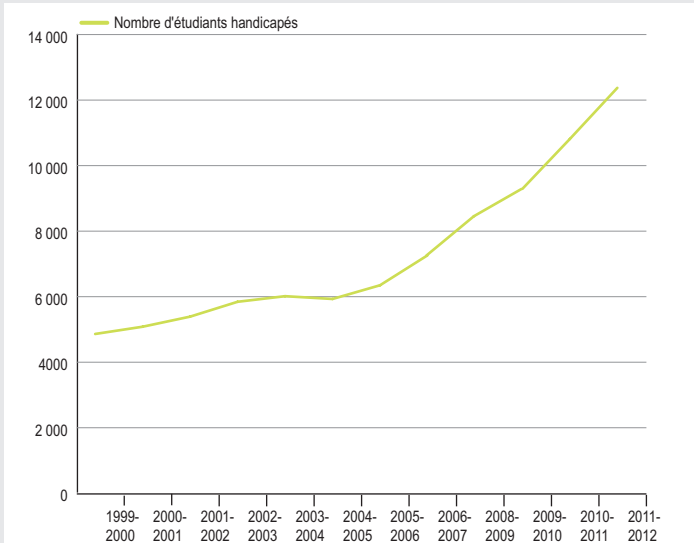
L'enquête sur les étudiants handicapés du MESR recense pour chaque université (y compris l'Université de Lorraine et l'Université Paris-Dauphine) les étudiants handicapés ou porteurs d'une maladie invalidante. Sont recensés les étudiants qui se sont déclarés handicapés au sens de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et qui se sont fait connaître des personnels de l'université chargés de leur suivi.

Le dispositif d'enquête collecte anonymement pour chaque étudiant la nature de son handicap ou de son trouble, les mesures de compensation mises en place pour l'accompagner dans ses études ainsi qu'âge, sexe, filière de formation et cursus.

Source : MESR-DGESIP et
MESR-DGESIP/DGRI-SIES.
Champ : France métropolitaine + DOM.

01 Évolution du nombre d'étudiants handicapés inscrits à l'université

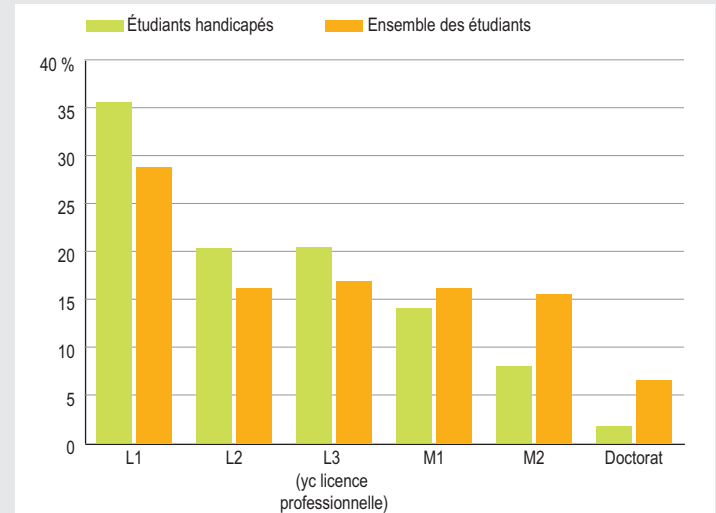
France métropolitaine + DOM



Source : MESR-DGESIP-Sous-direction de la vie étudiante et de l'égalité des chances.

02 Répartition des étudiants handicapés à l'université par année de cursus en 2011-2012

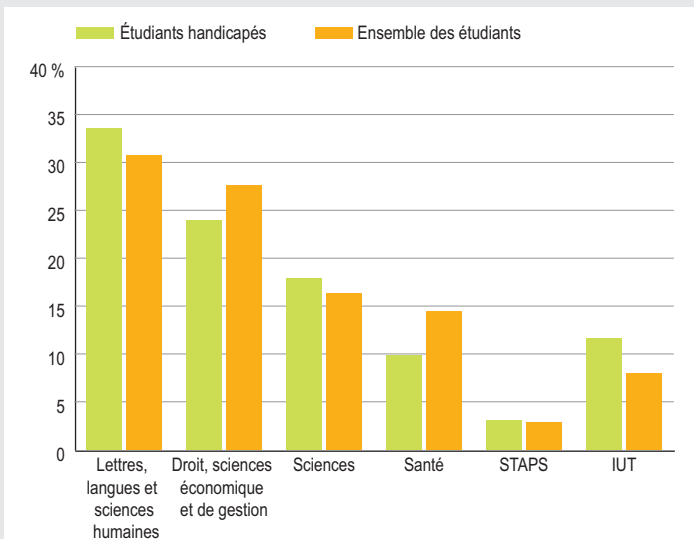
France métropolitaine + DOM



Sources : MESR-DGESIP-Sous-direction de la vie étudiante et de l'égalité des chances et MESR-DGESIP/DGRI-SIES.

03 Répartition des étudiants handicapés à l'université par filière de formation en 2011-2012

France métropolitaine + DOM



Sources : MESR-DGESIP-Sous-direction de la vie étudiante et de l'égalité des chances et MESR-DGESIP/DGRI-SIES.

04 Aménagement des modalités de passation des examens et concours pour les étudiants handicapés en 2011-2012

France métropolitaine + DOM

	Nombre d'étudiants bénéficiaire	% étudiants handicapés bénéficiaires.
Temps majoré	8 996	57,5
Salle particulière	1 695	11,4
Mise à disposition de matériel pédagogique adapté	1 298	9,1
Secrétaire	1 264	8,9
Temps de pause	927	6,3
Documents adaptés	856	5,6
Epreuves aménagées	732	4,8
Interprètes LSF, codeurs LPC, autre aide à la communication	152	1,0
Autre	2 258	14,5

Source : MESR-DGESIP-Sous-direction de la vie étudiante et de l'égalité des chances.

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche constitue un état des lieux annuel et chiffré du système français, de ses évolutions, des moyens qu'il met en œuvre et de ses résultats, en le situant, chaque fois que les données le permettent, au niveau international. Chacune des 45 fiches présente sur une double page au moyen de graphiques, de tableaux et de commentaires, les dernières données de synthèse disponibles sur chaque sujet.



Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
DGESIP/DGRI-SIES Sous-direction des systèmes
d'information et études statistiques
1, rue Descartes – 75231 Paris CEDEX 05
DEPP/Département de la valorisation et de l'édition
61-65, rue Dutot – 75232 Paris CEDEX 15

16 €

DEPP 005 12 450
ISSN 1962-2546

Dépôt légal
1^{er} trimestre 2013
ISBN 978-2-11-099374-8

